

Où poser les valises de sa start'up ?

> A Nice, le Centre d'accueil des entreprises innovantes ouvrira à la fin de l'année.

lière, toutes gammes confondues. Cette ville, la seconde après Paris pour le tourisme d'affaires, a une forte valeur ajoutée aux yeux de mes clients et me donne une vraie légitimité », explique-t-elle.

À la pépinière, où elle loue 25 m² (550 €/mois), Stéphanie Dodeux apprécie l'émulation entre les entreprises et le soutien proactif de l'équipe d'accompagnement. « Ce sont des piliers forts, tout comme les formations de l'Institut régional pour la création et le développement des entreprises et les rencontres du Centre des jeunes dirigeants. J'aurais gagné du temps si j'avais connu avant ces aides ». À la fin de cette année, la pépinière s'insérera dans le Centre d'accueil pour les entreprises innovantes (CAEI). Ce nouveau

Quand on démarre son entreprise, l'implantation est souvent stratégique. Marseille et Nice développent des lieux d'accueil très stimulants.

Deux « startupeuses » témoignent.

D'énergie, d'idées et d'enthousiasme, le chef d'entreprise en phase de démarrage n'en manque généralement pas. Pour que ces moteurs trouvent un écho, « mieux vaut éviter le désert avec personne autour », conseille Christian Rey, le fondateur de Marseille Innovation (réseau de pépinières d'entreprises innovantes). Technopôles thématiques, pépinières et hôtels d'entreprises se sont multipliés dans la région ces dix dernières années. Des outils très utiles pour bien se lancer. « Ce sont des lieux organisés avec des services de proximité, des réseaux en amont, une mutualisation des moyens permettant de gagner du temps, d'aller plus vite au marché, d'accélérer sa crois-

sance », ajoute-t-il. En 2009, quand Julie Ducret, crée sa SARL de cosmétique Bio Provence, elle travaille chez elle : « Etre seule me pesait », confie-t-elle. La toute nouvelle Cité de la cosmétique aux Arnavaux (Marseille, 13) l'intéresse. « Mais, même si la structure était orientée sur mon secteur, elle était trop récente. Je cherchais un loyer modéré, certes, mais surtout de l'encadrement expérimenté », poursuit Julie Ducret. Au Technopôle de Château-Gombert (Marseille, 13), elle loue 12 m² pour 400 euros mensuels et bénéficie de 22 heures d'expertise par an : avocat en propriété intellectuelle, stratégie marketing et commerciale, expert comptable... « Je rencontre, au quotidien, d'autres entrepreneurs confrontés aux mêmes problématiques. Nous échangeons. Une vraie synergie se crée. »

Parce que cette Parisienne aime la mer, le soleil, et que ses produits sont fabriqués à base de fruits de Provence, s'implanter à Marseille a du sens. Elle utilise le métro pour se rendre au bureau, et le TGV pour aller à Paris deux fois par mois. Stéphanie Dodeux quant à elle, prend l'avion comme on prend un taxi. Pratique, la pépinière d'entreprises Nice Côte d'Azur où elle s'est installée l'an dernier, est à deux pas de l'aéroport. Originaire de

> Stéphanie Dodeux, spécialiste de l'événementiel professionnel.



Hyères, la jeune femme a choisi Nice pour développer son activité d'organisation d'événements professionnels, Meeting and Co, initiée à Paris. « J'ai trouvé à Nice une vraie dynamique économique, un palais des congrès rénové et une importante capacité hôte-

dispositif, conçu par la communauté urbaine Nice Côte d'Azur, hébergera des entrepreneurs à fort potentiel et les acteurs publics ou privés qui soutiennent la création d'entreprises et donc la création des emplois de demain.

♦ Alexie Valois

> Julie Ducret, créatrice de la marque Pulpe de Vie.



À VOS MARQUES, PRÊTS, CRÉEZ !

Vous souhaitez créer votre entreprise ? La CCI Nice Côte d'Azur vous aide à prendre un bon départ quelle que soit la forme juridique, l'activité, la taille de la structure. Le dispositif d'accompagnement, avec son parcours guidé, permet d'obtenir toutes les informations pour concrétiser son projet et de disposer ainsi d'un ensemble d'outils pour

formaliser son business plan. C'est un excellent moyen de partager son expérience avec d'autres créateurs, d'être épaulé dans l'ingénierie financière et dans l'immatriculation de son entreprise et surtout le privilège d'être suivi pendant une période de 3 ans dans le cadre du dispositif Nacre. **0 820 422 222 • www.cote-azur.cci.fr**